

LA FEDIL SALUE L'ACCORD COMMERCIAL UE – MERCOSUR COMME UNE OPPORTUNITÉ STRATÉGIQUE POUR LE LUXEMBOURG ET POUR L'EUROPE

La FEDIL se félicite de la transmission au Conseil de l'Union européenne de l'accord commercial UE-Mercosur, faisant suite à l'accord politique conclu en décembre 2024 après plus de 25 années de négociations. Il s'agit d'une étape importante vers la ratification de ce partenariat historique entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, l'Argentine, le Brésil, Paraguay et Uruguay.

En tant que fédération représentant les intérêts industriels et commerciaux du Luxembourg, la FEDIL souligne l'importance stratégique de cet accord pour l'Europe et pour l'économie luxembourgeoise ouverte sur le monde.

« Les entreprises luxembourgeoises prospèrent grâce à un commerce ouvert et fondé sur des règles claires. Cet accord ne se limite pas à la réduction des droits de douane, il renforce la résilience, la compétitivité et la présence internationale de l'Europe, à un moment où la diversification de nos relations commerciales est devenue plus importante que jamais », a déclaré René Winkin, Directeur de la FEDIL.

L'accord permettra notamment de :

- Supprimer les droits de douane sur plus de 91% des biens européens exportés vers le Mercosur, créant de nouvelles opportunités pour les exportateurs luxembourgeois, de l'industrie manufacturière avancée aux produits de niche à haute valeur ajoutée.
- Améliorer l'accès aux matières premières et intrants essentiels pour les industries luxembourgeoises, notamment dans l'acier, la chimie et les technologies vertes.
- Soutenir les PME grâce à un accès simplifié aux marchés et à des

procédures de conformité allégées, en phase avec le tissu entrepreneurial du Luxembourg.

- Créer un marché transatlantique de 750 millions de consommateurs, ouvrant la voie à une croissance future dans les secteurs du numérique, des services et de la durabilité, tout en veillant au respect de standards élevés.

Dans un contexte géopolitique incertain, la FEDIL insiste sur le fait que l'Union européenne ne peut se permettre l'hésitation. Pour le Luxembourg, comme pour l'Europe, la ratification de l'accord UE-Mercosur constituerait une avancée décisive vers une économie plus autonome, durable et compétitive.

La FEDIL espère dès lors que le Conseil de l'UE et les États membres sauront progresser rapidement vers l'approbation et la ratification de cet accord afin que les entreprises luxembourgeoises et européennes puissent saisir pleinement cette opportunité.

CONTACT DE PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617